

## SOMMAIRE

---

### **I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

### **II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 :**

- ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
  - ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
  - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
  - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
-

---

**I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---



**Sawssen DALHOUMI**

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU COMITE DIRECTEUR  
DE L'ASSOCIATION CEFA TUNISIE  
MUTUELLE VILLE - TUNIS**

**ASSOCIATION CEFA TUNISIE  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

**Rapport sur l'audit des états financiers**

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association CEFA TUNISIE (l'association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un déficit de l'exercice s'élevant à (190.477) DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association CEFA TUNISIE au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Responsabilités du Comité Directeur pour les états financiers***

La Comité Directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Comité Directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et les autres textes réglementaires.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Comité Directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de l'association.

Tunis, le 06 octobre 2022

### **Le Commissaire aux Comptes**

***Sawssen DALHOUMI, Expert comptable***

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Sawssen Dalhoumi'. Below the signature is a circular blue stamp. The stamp contains the following text: 'SAWSSSEN DALHOUMI' at the top, 'Expert Comptable' below it, '★ Membre de l'Ordre des Experts ★' in the middle, 'Comptables de Tunisie' below that, and 'Immeuble Dar Carthage' and '11, allée Jardins de Carthage - 2016 Tunis' at the bottom.

---

**III. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018**

---

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2018

*(Montans exprimés en dinars)*

	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b><u>ACTIFS</u></b>			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3	177 355	344 043
AC2- Placements et autres actifs financiers		-	-
Moins : Provisions		-	-
AC3- Autres actifs courants	4	16 192	4 924
AC8- Actifs immobilisés			
Immobilisations Financières	5	2 350	3 350
Immobilisations Corporelles	6	204 063	170 981
Moins : Amortissements		-102 793	-63 147
		101 270	107 834
Immobilisations Incorporelles	6	3 811	3 252
Moins : Amortissements		-1 250	-146
		2 561	3 106
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>299 728</b>	<b>463 257</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
PA2- Autres passifs courants	7	40 686	23 497
PA3- Fournisseurs et comptes rattachés	8	33 984	24 225
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>74 670</b>	<b>47 722</b>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>			
AN1- Dotations		-	-
AN2- Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN4- Autres actifs nets		-	-
AN5- Réserves		-	-
AN6- Excédents ou Déficits reportés		415 535	160 615
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice	9	-190 477	254 920
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>225 058</b>	<b>415 535</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS &amp; DES ACTIFS NETS</b>		<b>299 728</b>	<b>463 257</b>

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*

## ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

*(Montans exprimés en dinars)*

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
<b><u>PRODUITS</u></b>			
PR1- Cotisation des adhérents		-	-
PR2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR5- Autres Apports	10	1 653 400	1 498 124
PR8- Autres gains	11	852	154
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 654 252</b>	<b>1 498 278</b>
<b><u>CHARGES</u></b>			
CH1- Achats d'approvisionnements consommés	12	192 015	49 292
CH2- Charges du personnel	13	243 995	223 785
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	14	40 750	35 978
CH4- Autres charges courantes	15	1 366 811	927 065
CH5- Charges financières nettes		-	-
CH6- Autres pertes	16	1 158	7 238
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 844 729</b>	<b>1 243 358</b>
<b>DÉFICIT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</b>		<b>-190 477</b>	<b>254 920</b>

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018**  
*(Montans exprimés en dinars)*

		Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES</b>	Encaissements provenant des cotisations, revenus des activités et manifestations, subventions et autres apports		1 654 252	1 498 278
	Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-1 558 384	-973 446
	Décaissement des rémunérations versées au personnel		-235 836	-222 198
	Autres encaissements/décaissements des activités courantes		5 921	9 678
	<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>-134 047</b>	<b>312 312</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-33 641	-63 795
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-1 650
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 750	-
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-750	-
	<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>-32 641</b>	<b>-65 445</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	Encaissement des dotations		-	-
	Encaissement des subventions d'investissement		-	-
	Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
	<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-166 688</b>	<b>246 867</b>	
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>344 043</b>	<b>97 176</b>	
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3</b>	<b>177 355</b>	<b>344 043</b>	

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

### **NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

---

CEFA TUNISIE est une association à but non lucratif constituée en décembre 2012. Son siège social est sis à Mutuelle Ville - 1082 Tunis. Elle est régie par les textes réglementant les activités des associations en Tunisie, dont notamment le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

L'association CEFA TUNISIE a pour objectif :

- Assistance et encadrement des diplômés pour la création des projets économiques ;
- Attirer des investisseurs et des experts nationaux et internationaux, pour la création de projets économiques portant la création de l'emploi ;
- Contribuer à la promotion économiques et sociales dans des zones prioritaires ;
- Mobiliser toute ressource susceptibles d'aider à réaliser les objectifs de l'association ; et
- Tisser des relations de collaboration avec les structures et associations similaires.

La gestion de l'association est confiée à un Comité Directeur. Les ressources de l'association CEFA TUNISIE proviennent essentiellement des apports reçus de l'étranger.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,  
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

---

Les états financiers de l'association CEFA TUNISIE ont été arrêtés au 31 décembre 2018 conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, dont notamment les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ils sont établis en dinar tunisien et constitués des éléments suivants :

- État de la situation financière ;
- État des produits et des charges ;
- État des flux de trésorerie ;
- Notes aux états financiers.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour la préparation et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

**1) Immobilisations corporelles & incorporelles**

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Équipements de bureaux	20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

**2) Comptabilisation et évaluation des apports**

Les apports ne doivent être pris en compte que lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réellement perçus par l'association et qu'elle pourra se conformer aux conditions s'y rapportant. Les apports doivent être évalués à la juste valeur des éléments apportés et, à défaut, à leur valeur de réalisation.

Les apports sont comptabilisés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent, conformément à la convention de rattachement des charges aux produits. Les apports non affectés sont constatés en produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

**NOTE N°3 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Banques	164 621	340 857
Caisses	12 734	3 186
<i>Total en DT</i>	<b>177 355</b>	<b>344 043</b>

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Fournisseurs - Comptes débiteurs	10 425	-
Charges constatées d'avance (loyers, assurances...)	5 701	4 858
Débiteurs divers	66	66
<i>Total en DT</i>	<b>16 192</b>	<b>4 924</b>

**NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Dépôts et cautionnements (*)	2 350	3 350
<i>Total en DT</i>	<b>2 350</b>	<b>3 350</b>

(\*) Ce montant correspond aux cautionnements versés et relatifs aux contrats de location simple se rapportant aux locaux situés à Tunis, Tabarka et Gabès.

**NOTE N°6 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

	Immobilisations brutes				Amortissements				VCN au	
	Soldes au 31/12/2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017	Entrées 2018	Sorties 2018	Soldes au 31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
Logiciels	3 252	559	-	3 811	146	1 104	-	1 250	2 561	3 106
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>3 252</b>	<b>559</b>	<b>-</b>	<b>3 811</b>	<b>146</b>	<b>1 104</b>	<b>-</b>	<b>1 250</b>	<b>2 561</b>	<b>3 106</b>
Matériel de transport	112 990	-	-	112 990	35 371	22 598	-	57 969	55 021	77 619
Equipements de bureaux	24 036	11 495	-	35 531	10 449	5 327	-	15 776	19 755	13 587
Matériel informatique	30 303	21 218	-	51 521	17 110	10 817	-	27 927	23 594	13 193
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 652	369	-	4 021	217	904	-	1 121	2 900	3 435
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>170 981</b>	<b>33 082</b>	<b>-</b>	<b>204 063</b>	<b>63 147</b>	<b>39 646</b>	<b>-</b>	<b>102 793</b>	<b>101 270</b>	<b>107 834</b>
<b>Total en DT</b>	<b>174 233</b>	<b>33 641</b>	<b>-</b>	<b>207 874</b>	<b>63 293</b>	<b>40 750</b>	<b>-</b>	<b>104 043</b>	<b>103 831</b>	<b>110 940</b>

**NOTE N°7 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>10 189</b>	<b>2 030</b>
- Rémunérations dues	4 350	-
- Congés à payer	5 839	2 030
<b>Organisme de sécurité sociale - CNSS</b>	<b>18 158</b>	<b>12 100</b>
<b>Etat - impôts et taxes :</b>	<b>11 789</b>	<b>7 818</b>
- Retenues à la source (*)	11 731	7 798
- Autres impôts et taxes à payer	58	20
<b>Diverses charges à payer (STEG, SONEDE)</b>	<b>550</b>	<b>1 549</b>
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>40 686</b>	<b>23 497</b>

(\*) Cette rubrique renferme un solde ancien cumulé de 4 136 DT au titre de retenues à la source qui doit être justifié et apuré.

**NOTE N°8 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Fournisseurs - achats de biens et services :</b>	<b>20 967</b>	<b>2 992</b>
- SCIENCES &ARTS	5 730	-
- ÉLECTRONIC SYSTEM	11 881	-
- TOPNET	288	-
- DIGIPRINT	632	-
- CONSULTANTS	1 421	106
- CERCLE C	-	1 172
- TUNISIE TÉLÉCOM	879	856
- Autres	136	858
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>	<b>266</b>	<b>4 228</b>
<b>Fournisseurs - factures non parvenues</b>	<b>12 751</b>	<b>17 005</b>
<i>Total en DT</i>	<b>33 984</b>	<b>24 225</b>

## NOTE N°9 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES ACTIFS NETS

*(en DT)*

	Appports affectés à des imobilisations	Autres actifs nets	Réserves	Excédents ou Déficits reportés	Excédents ou Déficits de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	-	-	-	<b>110 035</b>	<b>50 580</b>	<b>160 615</b>
Affectation de l'excédent de l'exercice 2016	-	-	-	50 580	-50 580	-
Excédent de l'exercice 2017	-	-	-	-	254 920	<b>254 920</b>
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	-	-	-	<b>160 615</b>	<b>254 920</b>	<b>415 535</b>
Affectation de l'excédent de l'exercice 2017	-	-	-	254 920	-254 920	-
Déficit de l'exercice 2018	-	-	-	-	-190 477	-190 477
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	-	-	-	<b>415 535</b>	<b>-190 477</b>	<b>225 058</b>



**NOTE N°10 : REVENUS**

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
<b>Apports reçues :</b>	<b>1 653 400</b>	<b>1 498 124</b>
- Projet PGE - Gabès	132 508	314 271
- Projet ERMES II - Gabès	60 111	69 257
- Projet LEMMA	377 539	11 567
- Projet Local Communities Development -LCD	92 087	236 327
- Projet Marketing Territorial pour l'Emploi - MaTerre	642 476	393 740
- Projet Renforcement des autorités locales et des OSC	96 099	440 408
- Projet SEBHA	89 588	8 650
- Projet JASMIN	85 897	-
- Projet TARIK AL MATAR	65 219	-
- Projet RER	11 876	23 904
<b>Total en DT</b>	<b>1 653 400</b>	<b>1 498 124</b>

**NOTE N°11 : AUTRES GAINS**

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	608	-
Autres gains exceptionnelles	244	154
<b>Total en DT</b>	<b>852</b>	<b>154</b>

**NOTE N°12 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>
Carburants et lubrifiants	12 377	7 234
Eau & électricité	3 370	3 556
Fournitures de bureaux	17 417	11 165
Matières et fournitures consommables	3 875	1 588
Achats de matériaux, équipements et travaux	151 968	24 807
Autres achats non stockés	3 008	942
<b><i>Total en Dinars</i></b>	<b>192 015</b>	<b>49 292</b>

**NOTE N°13 : CHARGES DE PERSONNEL**

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Salaires et compléments de salaires	204 805	189 288
Charges sociales légales	35 381	32 467
Congés payés (variation)	3 809	2 030
<b>Total en DT</b>	<b>243 995</b>	<b>223 785</b>

**NOTE N°14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	40 750	36 333
Reprises sur amortissements des immobilisations corporelles	-	-355
<b>Total en DT</b>	<b>40 750</b>	<b>35 978</b>

**NOTE N°15 : AUTRES CHARGES COURANTES**

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
<b>Services extérieurs :</b>	<b>1 362 929</b>	<b>924 345</b>
- Loyers et charges locatives	71 163	60 295
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	165 070	123 815
- Primes d'assurance	5 083	4 436
- Publicité, publications et relations publiques	92 626	32 935
- Entretiens et réparations	14 212	10 007
- Déplacements, voyages, missions et réceptions	172 669	74 231
- Dons et subventions accordés (*)	822 090	603 599
- Frais postaux et de télécommunications	12 112	9 795
- Services bancaires et assimilés	6 884	5 166
- Autres charges courantes	1 020	66
<b>Impôts et taxes</b>	<b>3 882</b>	<b>2 720</b>
<b>Total en DT</b>	<b>1 366 811</b>	<b>927 065</b>

(\*) Il s'agit principalement des dons et subventions accordés par CEFA Tunisie pour le financement de certains projet et micro projets dans le cadre de son activité.

**NOTE N°16 : AUTRES PERTES**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>
Pénalités fiscales	-	299
Pertes sur cession d'immobilisations	-	1 691
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	700	5 221
Autres pertes exceptionnelles	458	27
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>1 158</b>	<b>7 238</b>